



Horaire des séances

	AM	Pause santé	Dîner	PM	Pause santé
5 juin 2019	10 h à 12 h 30		12 h 30 à 14 h	14 h à 17 h 30	15 h 45 à 16 h
6 juin 2019	9 h à 12 h 30	10 h 45 à 11 h	12 h 30 à 14 h	14 h à 17 h 30	15 h 45 à 16 h

Projet d'ordre du jour

Mercredi | 5 juin 2019

- 10 h
1. Mot du président
 2. Accréditation des délégué-es
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion des 13 et 14 mars 2019
 5. Mobilisation pour le climat – *La Planète s'invite au travail*
 6. Élection au comité de surveillance (1 poste)
 7. Finances publiques
 - Analyse du budget québécois 2019-2020
 8. Réforme des lois en santé et sécurité du travail
 9. Politique fédérale
 - Élections fédérales, priorités syndicales
 - Loi électorale fédérale

Jeudi | 6 juin 2019

- 9 h
10. Finances
 - États financiers au 28 février 2019
 - Rapport du comité de surveillance
 - Transfert du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement
 - Avis du comité de surveillance sur le transfert
 11. Avis de jugement DGEQ c. CSN
 12. Conflits en cours
- 11 h 30
13. Questions de privilège
 - Syndicats de Velan
- 14 h
14. 50^e anniversaire du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)
 15. Questions diverses
 16. Levée de la réunion

Note 1

Les dépenses des délégué-es officiels et des salarié-es du mouvement sont payées si leur présence est confirmée par la signature du registre **une fois par jour** et que les réclamations sont reçues au plus tard **6 mois après l'instance**.

Note 2

Nous vous invitons à respecter l'environnement en remettant à la sortie votre porte-carte si vous ne désirez pas le réutiliser ainsi qu'à garder vos documents pour la durée de la réunion.

Note 3

Les questions de privilège doivent être remises au secrétaire général avant le mercredi 5 juin 2019 à 12 h 30 et sont traitées le jeudi 6 juin à 11 h 30.

Note 4

La prochaine réunion du conseil confédéral aura lieu les 25 et 26 septembre 2019 au Centre de congrès de Lévis.